

# Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

## PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 10 décembre 2008

Le 10 décembre 2008, à 18h, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles se sont réunis à la salle du Cloître à Saint-Chinian sous la présidence de Francis BOUTES.

### Présents :

J.ARCAS (Conseil Général), JN. BADENAS (Conseil Général), F.BARSSE (Bédarieux), D.BEDOS (CdC Coteaux & Chateaux), JL BELLIDO (CdC Minervois), P.BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F.BERTHOMIEU (CdC Lirou-Canal), F.BOUTES (Conseil Général), JL BARTHES (CdC Orb-Jaur), A.CALVET (CdC Saint-Chinian), MA. EDO (CdC Monts d'Orb), N.ETIENNE (Conseil Général), JL.FALIP (Conseil Général), F.GALBE (Commune Poujol/Orb), C.GINESTE (CdC Avène, Orb & Gravezon), J. HUC (CdC Coteaux & Chateaux), RM.LOSMA (Bédarieux), G. MARCOUIRE (Conseil Général), H.OBIOLS (CdC Lirou et Canal du Midi), M.OLMOS (CdC Minervois), J.PALAYSI (CdC Saint-Chinian), JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou), E.VILLANEUVA (CdC Faugères).

### Excusés:

G. AFFRE (CdC Saint-Chinian) représenté par Alain CALVET, G.BARO (CdC Orb-Taurou), J.CABROL (CdC Pays Saint-Ponais) représenté par Jean-Pierre ROUANET, Y.CASSILI (CdC Monts Orb) représenté par Marie-Aline EDO, R.CHABBERT (CdC Le Minervois), Y.FRAÏSSE (CdC Minervois) représenté par F. BOUTES, C.FRANCES (CdC Saint-Chinian) représenté par F. BOUTES, M.GIL (CdC Orb-Taurou) représenté par Norbert ETIENNE, A.MARTINEZ (Conseil Général) représenté par RM LOSMA, F.MARTY (CdC Orb Jaur), K.MESQUIDA (Conseil Général), MH LAVASTRE (Bédarieux) représentée par F. BARSSE, R.PAILLES (Conseil Général), Y.POUJOL (CdC Combes & Taussac), R.TROPEANO (Conseil Général) représenté par J. PALAYSI.

### Assistaient également à la réunion :

F.BASCOUL (Conseil Développement), J.BASSEDE (Pays HLV), O.BARTHELEMY (Pays HLV), G.BOUTES (Pays HLV), M.ISIDRO (Pays HLV), L.TKACZUK (Pays HLV), M.PIMENTA (Pays HLV).

\* \* \*

Francis Boutes accueille les participants et déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

\* \* \*

## 1 – Rapports à l'ordre du jour

Le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 17 Novembre 2008 est adopté à l'unanimité (2008-12-01).

**2008-12-02** Compte Rendu des décisions du Président : Le Comité Syndical prend acte, à l'unanimité, de l'unique décision du Président, relative à la maintenance des matériels informatiques du Pays pour un montant de 2.400 € HT.

**2008-12-03** Vote du BP 2009 : Le projet de budget primitif 2009, s'élevant à 2.413.154 € en recettes et dépenses, dont 2.250.961 € au titre de la section de fonctionnement et 162.193 € au titre de la section d'investissement, est adopté à l'unanimité.

Il est précisé que ce budget, même s'il est en réduction de 5% par rapport au BP 2008, reste un budget offensif, la baisse pouvant s'expliquer par la fin du programme Leader en 2008, qui a généré de nombreuses opérations. Le futur Leader, à démarrer courant 2009, n'impactera sur le budget du Pays qu'en fin d'exercice, ou en 2010.

Certains postes sont détaillés, comme :

- les frais de mission, en augmentation, qui incluent des frais spécifiques à un partenariat avec la Tunisie, dans le cadre d'un projet de coopération décentralisée,
- les frais de personnel, dont l'accroissement (3%) est lié à la revalorisation des salaires pour les contractuels,
- les frais financiers, en augmentation de 50%, liés aux retards dans les versements des contributions.

**2008-12-04** Appel à contribution statutaire auprès du Conseil Général : Le rapport est adopté à l'unanimité.

**2008-12-05** Montant et modalités de versement des participations des membres du Syndicat Mixte : L'assemblée adopte à l'unanimité le principe et les modalités de versement des participations au Syndicat Mixte, qui s'élèvent à 5 € par habitant, comprenant la participation statutaire (3,5 €/habitant) et la participation au suivi-animation de l'OPAH-RR (1,5 €/habitant).

Il est souligné que, pour la quatrième année consécutive, les contributions locales n'ont pas augmenté, *per capita*; le seul effet est lié à l'assiette (croissance démographique).

Le Président rappelle les modalités de versement, qui ont été arrêtées de manière à ce que les contributions soient payées avant le 30 août. Or, à ce jour, certaines communes n'ont pas encore versé leur participation, ce qui joue sur la trésorerie du Pays, à hauteur de 30.000 €.

**2008-12-06** Demande de subvention à la Région au titre de l'ingénierie territoriale : Le rapport est adopté à l'unanimité.

**2008-12-07** Patrimoine : rapport retiré de l'ordre du jour à la demande du Bureau, pour complément d'instruction.

**2008-12-08 Développement économique** : le Comité Syndical :

- approuve le principe du soutien du Pays à la création d'une zone d'activités de 30 ha et inscrit donc, de ce fait, ce projet en rang prioritaire au sein du schéma économique ; G.Marcouire souligne le soutien important de la Mission Economie du Pays dans le montage de ce dossier de ZAE,
- prend acte de l'obtention auprès de la DRCA de crédits relatifs à la conduite d'une Opération Collective de Modernisation (O.C.M), pour un montant de 49.000 €, au titre de l'animation économique, et de 120.000 € en investissement, au titre de la modernisation de l'outil de production et de la rénovation des vitrines ; ce montant est doublé d'une contribution équivalente du Conseil Général, au titre de l'avenant 2008,
- approuve les termes de la convention qui sera proposée aux Chambres Consulaires dans le cadre de cette opération,
- désigne MM. N.Etienne et G.Marcouire, comme représentants au Comité de Pilotage de l'O.C.M, qui se mettra en place début 2009, les suppléants étant respectivement F.Galbe et M.Olmos.

Il est souligné que la mise en place des procédures va demander plusieurs semaines, après la signature de la convention. Il convient donc de ne pas faire de communication autour de ce projet dans les prochaines semaines, les dossiers de demande.

**2008-12-09 Services** : le Comité Syndical approuve :

- la mise en œuvre d'un projet territorial de santé avec le soutien technique du CRES et de la COMERBI, pour un coût total de 8.918 €,
- la réalisation d'un programme d'une vingtaine de Cafés des Parents, pour un coût total de 6.600 €,
- la poursuite du Relais de Services Publics au Siège du Pays, pour un coût total de 31.870 €, sollicitant des cofinancements de l'Europe, de l'Etat au titre du CPER/Volet Territorial et du Département.

Des compléments d'information sont apportés sur les procédures Cafés des Parents et Relais de Services Publics.

JL.Falip tient à remercier la Mission Services du Pays, qui a contribué efficacement à l'émergence du projet de Maison Médicale au Bousquet d'Orb.

**2008-12-10 Contrat de Pays- Avenant 2009** : le Comité Syndical prend acte du contenu de l'avenant 2009 du Contrat de Projet Pays/Département/région, signé en octobre et novembre derniers, pour un ensemble de quarante-cinq opérations, d'un coût total de 6.630.000 €.

**2008-12-11 Espace Info Energie** : le Comité Syndical approuve la reconduite de l'opération Espace Info Energie en 2009, ainsi que le plan de financement à hauteur de 60.000 €, sollicitant l'ADEME, le Conseil Régional, le Conseil Général et l'Europe (FEDER).

Est évoqué en séance la multiplication des projets d'implantation de zones de photovoltaïque, en l'absence actuelle de réglementation et la difficulté à gérer, voire anticiper ce type d'implantations ; une réglementation spécifique doit voir le jour en janvier prochain, précisant les procédures.

**2008-12-12 Décision Modificative n° 2** : le Comité Syndical approuve la décision modificative proposée, en dépenses :

- en augmentation de crédits, de 9.310 €, en raison de l'accroissement des intérêts des emprunts de trésorerie (pour 3.500 €) et de l'annulation de titres de recettes (subventions perçues à un niveau moindre, remboursement sur une opération Leader)
- en diminution de crédits, pour 9.310 € (Divers autres services extérieurs).

Le Président rappelle l'intérêt pour le Pays que les contributions statutaires soient versées dans les délais, afin d'éviter l'accroissement des frais financiers.

**2008-12-13 Modifications au tableau des effectifs** : le Comité Syndical approuve le nouveau tableau des effectifs, autorisant l'ouverture d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>e</sup> classe, afin d'intégrer dans son nouveau grade un agent ayant réussi à l'examen professionnel correspondant.

**2008-12-14 Convention avec la Mairie de Gabian** : le Comité Syndical approuve les termes de la convention de mise à disposition de Corinne Boutes, rédacteur, pour 11/35<sup>e</sup> du temps, en contrepartie du remboursement du coût salarial de cet agent au prorata des 11/35<sup>e</sup>.

### 3 – Questions diverses

La prochaine réunion de Bureau est fixée le 06 février à 16 heures, à Murviel les Béziers (Mairie).

L'ordre du jour étant épuisé, Francis Boutes clôture la séance à 19h45.

\* \* \*

Le Président  
Francis BOUTES

